



Conseil d affaire familiale

Par **clop**, le **30/11/2009** à **17:20**

Bonjour,
bonjour, je ne me suis pas présenté au tribunal ce matin pour la pension alimentaire de ma fille que sa mère demande (ce que je ne refuse pas) la peur et surtout pas d'avocat pas de dossier mon fait prendre cette décision stupide. j'ai peur de perdre mes droits sur ma fille sachant que ça fait un an que je ne l'ai pas vue de ma propre décision que je regrette tous les jours je n'ai pas la force d'appeler sa mère pour renouer contact et pourtant c'est ce que je souhaite! que dois je faire s'il vous plait aidez moi je ne veux pas être un mauvais père je n'ai personne pour m'aider ou qui me tourne. dans l'attente d'une réponse mes salutations distinguées.